

Avis d'Appel d'Offres

Projet : Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal
(PRDC – VFS)

Intitulé du Marché : Acquisition de 159 motos aux comités villageois de veille (C.V.V)

Pays : République Islamique Mauritanie

Prêt N° : Crédit No : IDA-7500

Méthode de passation de marché : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

N° d'Appel d'offres : 22/ CPMP / MASA / PRDC_VFS / 2026

1. La République Islamique de Mauritanie a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal (PRDC - VFS) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à **l'acquisition de 159 motos aux comités villageois de veille (C.V.V)**.
2. L'Unité de Coordination du le Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal (PRDC - VFS) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'exécution du marché susmentionné.

Les critères de qualification sont :

(a) Capacité financière :

- **Disposer d'avoir liquide ou de facilités de crédit :** Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il dispose d'avoir liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution du marché objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **deux millions cinq cent mille ouguiya (2.500.000 MRU)**.
- **Chiffre d'affaires :** le soumissionnaire doit avoir un chiffre d'affaires moyen durant les trois (03) dernières année (2025, 2024 et 2023) supérieur ou égale à **7 000 000 MRU**.

(b) Expérience spécifique :

- Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a conclu avec succès au moins un marché de fourniture de matériel roulant au cours des cinq (05) dernières années, qui a été conclue avec succès. Dans le cas d'un GE, cette exigence doit être respectée par l'un des membres réunis.

La CPMP-MASA se réserve le droit de prendre toutes les dispositions nécessaires pour vérifier l'authenticité des documents fournis par les soumissionnaires.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'offres ouvert telle que définie dans le **Règlement de passation des marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement des Projets d'Investissement – Sixième Edition**,

et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'UCP/PRDC-VFS et prendre connaissance des documents d'appel d'offres durant les heures de travail de 09h à 16h du lundi au jeudi et de 09h à 11h le vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous :

**Secrétariat de l'UCP du Projet de Résilience et de Développement Communautaire de la Vallée du Fleuve Sénégal (PRDC - VFS).
TVZ – ilot ceinture verte – Nouakchott.**

5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessus contre un paiement non remboursable de **Deux mille Ouguiya (2 000 MRU)** ou sa contre-valeur dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera le versement de ce montant au Trésor Public.
6. Les offres doivent être remises à l'adresse ci-dessus au plus tard le **29 juin 2026 à 12h GMT**. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse mentionnée ci-dessus le **29 juin 2026 à 12h GMT**.
8. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre pour un montant de **Cent Vingt Mille Ouguiya (120 000 MRU)** ou son équivalent dans une monnaie convertible et pour une durée de validité de **120 Jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
9. Les offres doivent être en **Ouguiya Hors Taxes** et pour une durée de validité de **90 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.
10. Le délai de livraison est de **Deux (02) mois** au plus tard après la notification du marché.
11. Le marché sera un marché **à prix forfaitaire**
12. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus (paragraphe 6 et 7) est :

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Avenue : M. Moktar Ould Daddah, Carrefour Cite SMAR
Immeuble Mouna,
2ème étage

Le Coordinateur du PRDC - VFS

Ahmed Salem EL MARRAKCHI